

COMMUNIQUE  
DE PRESSE

COMMUNIQUE DE PRESSE DE LAURENT UGHETTO ET LAURENCE ALLEFRESDE  
CONSEILLERS DEPARTEMENTAUX DU CANTON DE VALLON PONT D'ARC  
COMMISSION PERMANENTE DU 14 MAI 2018

**171 944 € pour le canton**

20 subventions ont été attribuées par les élus de la Majorité départementale en faveur du canton de Vallon de Pont d'Arc.

Les soutiens le plus significatifs concernent :

- Les associations ENVIBAT et SYNERNAT à Chassiers, sont dotées d'une subvention globale de **87 880 €** pour favoriser l'accès à l'embauche des allocataires du RSA.
- L'Etablissement Public Territorial du Bassin Versant de l'Ardèche à Voguë, perçoit une subvention globale de **25 250 €** pour 5 actions inscrites dans la convention Ardèche Nature du site Espaces Naturels Sensibles des Vallées de l'Ardèche, Gorges de la Beaume et Vallée de la Ligne.
- Afin de favoriser leur installation en zone rurale, une subvention globale de **9 600 €** est répartie au profit de 4 étudiants en médecine qui réaliseront un stage auprès de 6 médecins du canton.